

N° 79 Du 11 prumaire au 11

Laissez passer librement Pierre Figeat domicilié à [redacted] municipalité [redacted] département d'auvergne âgé de 18 ans, taille [redacted] cheveux [redacted] sourcils [redacted] yeux [redacted] nez [redacted] bouche [redacted] menton [redacted] visage [redacted] inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N° [redacted]

ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de [redacted] et sur l'attestation du citoyen [redacted] demeurant [redacted] et du citoyen [redacted] demeurant à [redacted] lesquels ont signé avec nous. [redacted]

[redacted] Bonhomme

N° 80 Du 2 jour

Laissez passer librement Nicolas Laparra domicilié à [redacted] municipalité [redacted] département d'auvergne âgé de 19 ans, taille [redacted] cheveux [redacted] sourcils [redacted] yeux [redacted] nez [redacted] bouche [redacted] menton [redacted] visage [redacted] inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N° [redacted]

ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de [redacted] et sur l'attestation du citoyen [redacted] demeurant [redacted] et du citoyen [redacted] demeurant à [redacted] lesquels ont signé avec nous. [redacted]

Laparra De Goussier

N° 81 Du 2 jour

Laissez passer librement Jean Ambroise Lavissiere porteur d'une Congé d'absence domicilié à [redacted] municipalité [redacted] département d'auvergne âgé de [redacted] ans, taille [redacted] cheveux [redacted] sourcils [redacted] yeux [redacted] nez [redacted] bouche [redacted] menton [redacted] visage [redacted] inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N° [redacted]

ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de [redacted] et sur l'attestation du citoyen [redacted] demeurant [redacted] et du citoyen [redacted] demeurant à [redacted] lesquels ont signé avec nous. [redacted]

Lavissiere De Goussier